

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE ROANNE
CANTON DE RENAISON
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'URFE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Par suite d'une convocation en date du 23 février 2024 adressée par Monsieur Charles LABOURE, Président sortant, les membres composant le conseil communautaire du Pays d'Urfé se sont réunis à la salle des fêtes de Saint romain d'Urfé, le 29 février 2024 à 20 heures conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : MEUNIER Ingrid, BATTANDIER Maud, ROUX Lorraine, LABOURE Charles, CLEMENCON Thierry, BRUEL Laurent ESPINASSE Patrice, PEREZ Gérard, SIETTEL Thomas, GOUTORBE Stéphane, PONCET Pascal, ROYER Jean-Paul, COMPAGNAT Michel, VIETTI Dominique, CROZET Guy, CHABRE Michel, CAZORLA Dominique, CHABRIER Alexandre, MONAT Pascale, LUGNE Isabelle.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absents ayant donné procuration : PEURIERE Jean-Hervé, CHAUX Michel, PONCET Didier, PRAS Séverine, BARLERIN Emmanuelle, MOISSONNIER Clément.

Absent excusé : LOIZZO Laurent.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Thomas SIETTEL est désigné pour remplir cette fonction.

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 :

A la clôture de l'exercice budgétaire 2023, les mouvements et résultats suivants sont constatés en sections de fonctionnement et d'investissement sur les budgets de la CCPU :

Budget Général :

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	1 447 038,05 €	2 502 843,47 €
Dépenses	1 016 844,52 €	1 706 532,82 €
Résultat de l'année	430 193,53 €	796 310,65 €
Solde reporté N-1	782 429,30 €	-88 243,86 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2023	1 212 622,83 €	708 066,79 €

Budget Ateliers partagés :

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	35 289,43 €	35 184,00 €
Dépenses	63 932,06 €	39 108,28 €
Résultat de l'année	-28 642,63 €	-3 924,28 €
Solde reporté N-1	-148 486,50 €	-43 006,41 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2023	-177 129,13 €	-46 930,69 €

Budget Zone d'Activités :

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	605 757,72 €	538 103,36 €
Dépenses	572 515,05 €	588 795,38 €
Résultat de l'année	33 242,67 €	-50 692,02 €
Solde reporté N-1	-287 419,64 €	-207 846,22 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2023	-254 176,97 €	-258 538,24 €

Budget Maisons de santé :

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	75 578,70 €	121 905,13 €
Dépenses	118 323,85 €	71 028,90 €
Résultat de l'année	-42 745,15 €	50 876,23 €
Solde reporté N-1	-294 656,27 €	101,39 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2023	-337 401,42 €	50 977,62 €

Budget Service unifié pour l'économie et l'emploi :

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	111 163,82 €	959,00 €
Dépenses	94 293,25 €	0,00 €
Résultat de l'année	16 870,57 €	959,00 €
Solde reporté N-1	20 374,95 €	2 435,03 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2023	37 245,52 €	3 394,03 €

Budget Ordures ménagères :

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	616 736,42 €	62 222,74 €
Dépenses	648 962,38 €	65 402,90 €
Résultat de l'année	-32 225,96 €	-3 180,16 €
Solde reporté N-1	169 124,58 €	42 876,99 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2023	136 898,62 €	39 696,83 €

Budget SPANC :

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	7 890,00 €	12 751,46 €
Dépenses	11 766,26 €	12 750,00 €
Résultat de l'année	-3 876,26 €	1,46 €
Solde reporté N-1	-4 378,39 €	15 873,00 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2023	-8 254,65 €	15 874,46 €

Sous la présidence de Mme ROUX, 1^{ère} Vice-président, le Conseil Communautaire examine le compte administratif 2023.

Il est procédé aux opérations de vote hors de la présence de M. LABOURE, Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le conseil Communautaire,

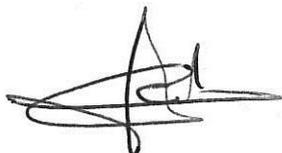
Par 24 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Article Unique : DECIDE d'approuver le Compte Administratif 2023 et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Saint Just en Chevalet, le 29 février 2024

Le Président,
Charles LABOURE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS D'URFÉ
" Maison du pays d'Urfé "
42430 ST-JUST-EN-CHEVALET

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture le ...
et de la publication le ...
Fait à Saint Just en Chevalet, le ...

Le Président
Charles LABOURE

Le secrétaire de séance,
Thomas SIETTEL



Mis en ligne sur www.ccpu.fr le 4 mars 2024